

Ce qui compte, ce n'est pas le temps que l'ouvrier a consacré à son travail, autrement l'ouvrier malhabile devrait être payé plus cher que l'homme de métier ; ce n'est pas non plus la force déployée, autrement le journalier gagnerait plus cher que l'homme de métier encore ; mais c'est l'augmentation de valeur qui par suite du travail s'attache à cet objet.

Voilà qui explique comment l'ouvrier qui donne une très faible dose de travail, mais dans la partie difficile du métier, est bien plus payé que celui qui peinant davantage fait une chose facile. C'est que la plus value donnée à la marchandise est de toute autre valeur<sup>2</sup>.

Il convient de rappeler que cette augmentation de valeur est soumise aux lois de l'offre et de la demande qui règlent les conditions de vente des objets. Ainsi s'explique encore la variation des salaires ; plus un travail est facile, plus il y en a qui s'offrent à l'accomplir, plus aussi sera faible le prix de vente donné sous forme de salaire.

Plus le travail demande de capacité professionnelle, plus *il sera difficile de s'assurer le personnel compétent*, et pour se l'attirer on sera obligé d'en payer le produit d'autant plus cher qu'est plus rare ce travail accompli.

Dernière observation avant que nous abordions la question des salaires. Où donc se trouve la plus value donnée à la marchandise dans le cas des journaliers, commis, etc... ? Il est facile de constater qu'ils con-

---

2. Il en est qui ont bâti sur ce fait la théorie de la compétence, sans s'apercevoir qu'ainsi ils tombaient dans la théorie révolutionnaire du travail. Ce n'est pas la compétence que l'on paie, mais le résultat d'un travail fait par un ouvrier plus compétent, ce qui revient à la vente de la plus value donnée à la marchandise.